



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

PETITE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune. Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le rendez-vous du quartier de la Petite Tronche s'est déroulé le **mardi 3 juin 2025**. Dix habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus Marie-Claude Blin, Laurence Kahn, Philippe Auger, Pierre Despres, et pour l'opposition, Jacques Dupuis, Thierry Vermorel et Pascale Le Marois.

Intervention du Maire

Projet de nouvelle école maternelle en bordure du parc Brise des Neiges : le permis de construire a été accordé. Un recours gracieux (recours fait au Maire) a été déposé. Des échanges avec les riverains et requérants ont eu lieu.

Le bâtiment de La Pallud est en travaux : toiture, huisseries et isolation. Tout le secteur a été raccordé au chauffage urbain.

Le CHU lance son projet immobilier sur 15 ans pour 300 millions d'euros. La première étape est de construire un parking silo sur l'ancien site du restaurant universitaire du CROUS, boulevard de Chantourne, en remplacement de l'actuel parking des agents du CHU sous la dalle Belledonne. Ensuite, le développement de l'hôpital se fera notamment sur ces espaces libérés sur le site Michallon.

Travaux en lien avec le Plan de Prévention des Risques Naturels : la ville lance en 2025 la première tranche de travaux pour la mise en place de filets pare pierres, dans le secteur de la Pinotte. Il y aura un déboisement sur quelques mètres pour permettre l'implantation des filets.

La consultation des entreprises pour la mise en accessibilité de l'hôtel de Ville par la mise en place d'une élévateur extérieur est en cours.

Les travaux du quai Charpenay sont terminés. Après la grosse phase d'enrochements pour contenir le glissement de terrain, les travaux de surface ont été réalisés : trottoirs et bancs, arbres, piste cyclable et voirie.

Grande rue : afin de limiter la vitesse des automobilistes, la Ville a réussi à faire poser des ralentisseurs sur la commune de Grenoble à l'entrée de La Tronche. L'emplacement a été choisi pour casser la vitesse de la ligne droite avant l'entrée dans la commune. Des ralentisseurs ont également été mis en place au niveau de la villa Brise des Neiges, et un alternat à la Grande Tronche pour à la fois casser la vitesse et expérimenter un cheminement piéton entre le parking du haut de la Grande rue et la zone des commerces de la Grande Tronche afin de sécuriser les piétons.

Le Parc du Rachais est passé sous gestion communale. La Ville a fait remplacer la moquette du terrain de sport et est en train de mettre aux normes l'aire de jeux pour les enfants.

Bâtiment Rotonde : la Ville loue désormais la totalité du rez-de-chaussée à Grenoble Habitat. Des travaux auront lieu pour accueillir les sept agents du service de police municipale (août à janvier 2025). La permanence de la police

municipale pour le public pendant les travaux sera au centre commercial Doyen Gosse, où elle dispose déjà de locaux.

Parking de la Poste : la volonté est de le refaire, en enlevant le goudron mais en conservant les stationnements. Il faut d'abord régler le problème des réseaux souterrains, mais le sujet est bien enregistré par la Métropole, chargée des travaux. La réalisation pourra avoir lieu en 2026.

Les travaux de Grenoble Habitat au 121- 125 Grande rue, qui permettra l'accueil de familles et le ravalement de façade, nous ont été annoncés comme programmés en 2025.

Réponses aux questions des habitants

Nous n'avons pas connaissance d'un projet d'implantation d'une boulangerie. Le principe est la liberté du commerce et de l'installation, et nous ne pouvons pas intervenir sur la manière dont les commerces sont gérés.

Sur la question du chemin de la Bastille qui semble être devenu l'accès direct à la Bastille plutôt que par la Mairie et le chemin saint Jean : la signalétique va être améliorée et nous tâchons de voir comment interférer auprès des opérateurs de guidage pour que ce trajet ne soit plus conseillé sur les applications. Mais cela reste hypothétique.

Moustiques : les informations sont rassemblées sur le site internet de la commune. La Ville ne peut pas éliminer les moustiques. Elle peut travailler avec les habitants à les limiter. C'est un travail collectif. Il y a davantage d'espaces privés que publics sur la commune. Les bornes que certaines communes installent coûtent très chères et leur efficacité n'est pas prouvée.

Éclairage public : la décision a été prise de reculer l'extinction de 23h30 à minuit. Pourquoi éteindre : économie d'énergie et d'argent et réduction de la pollution lumineuse. Les statistiques montrent au niveau national qu'il n'y a pas de lien entre extinction et crimes et délits. Cela se confirme sur la commune, deux ans après la mise en œuvre. La question de l'harmonisation des horaires avec Meylan est posée.

Intervention de Marie Claude Blin, adjointe, au sujet des études Petite Tronche

L'objectif de la municipalité reste de redynamiser le quartier de La Petite Tronche. Trois axes ont été tracés : habitat, espace public et commerces. Le tout en lien avec la Métropole. La ville a lancé une étude urbaine avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise. Le constat est qu'il faut faire avec le bâti existant, car en raison des risques de crue torrentielle et de ruissellement, il n'est pas possible de démolir et reconstruire.

Un des projets est d'acquérir une maison à la limite avec Grenoble pour créer une percée entre la Grande rue et les quais et ainsi aérer la Grande rue, tout en créant un espace public côté Isère. Aujourd'hui, le propriétaire n'est pas vendeur.

La réglementation sur l'interdiction de louer des logements classés F et G aura également un impact sur l'obligation faite aux propriétaires de rénover.

Au sujet des espaces publics : si on veut élargir les trottoirs, il faut enlever les stationnements. Or, les stationnements sont vitaux pour les commerces du quotidien. Une réflexion est lancée pour regrouper ces commerces du quotidien dans une même zone pour y concentrer les stationnements et pouvoir réaménager les zones qui n'en auraient plus besoin ; c'est un travail de longue haleine qui nécessite l'accord des commerçants et la disponibilité de locaux.

Pour tout cela, il y a deux mots clefs : temps et argent. Mais la volonté politique de faire est ancrée, la Métropole est impliquée et il n'est pas question d'abandonner.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

